
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 25 JUN 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-00731 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Agents Techniques en Génie Civil, session 2023.

Ce sont :

AGENTS TECHNIQUES EN GÉNIE CIVIL

ADMISSIBLES

| RANG | NOM ET PRENOM (s) | MATRICULE | N°CNIB | DATE NAISS. |
|------|------------------------------|-----------|-----------|-------------|
| 1° | ILBOUDO BLAISE | 206345 | B10118931 | 04/02/82 |
| 1° | BAZIE ESECHIEL | 360812 | B11024477 | 19/03/85 |
| 3° | OUEDRAOGO ARBA BABA | 372702 | B10270061 | 10/07/85 |
| 4° | BARRY ANEKOU DAGA BERNADETTE | 372633 | B9159239 | 17/06/84 |

Arrêté la présente liste à 4 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général

Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etat

